

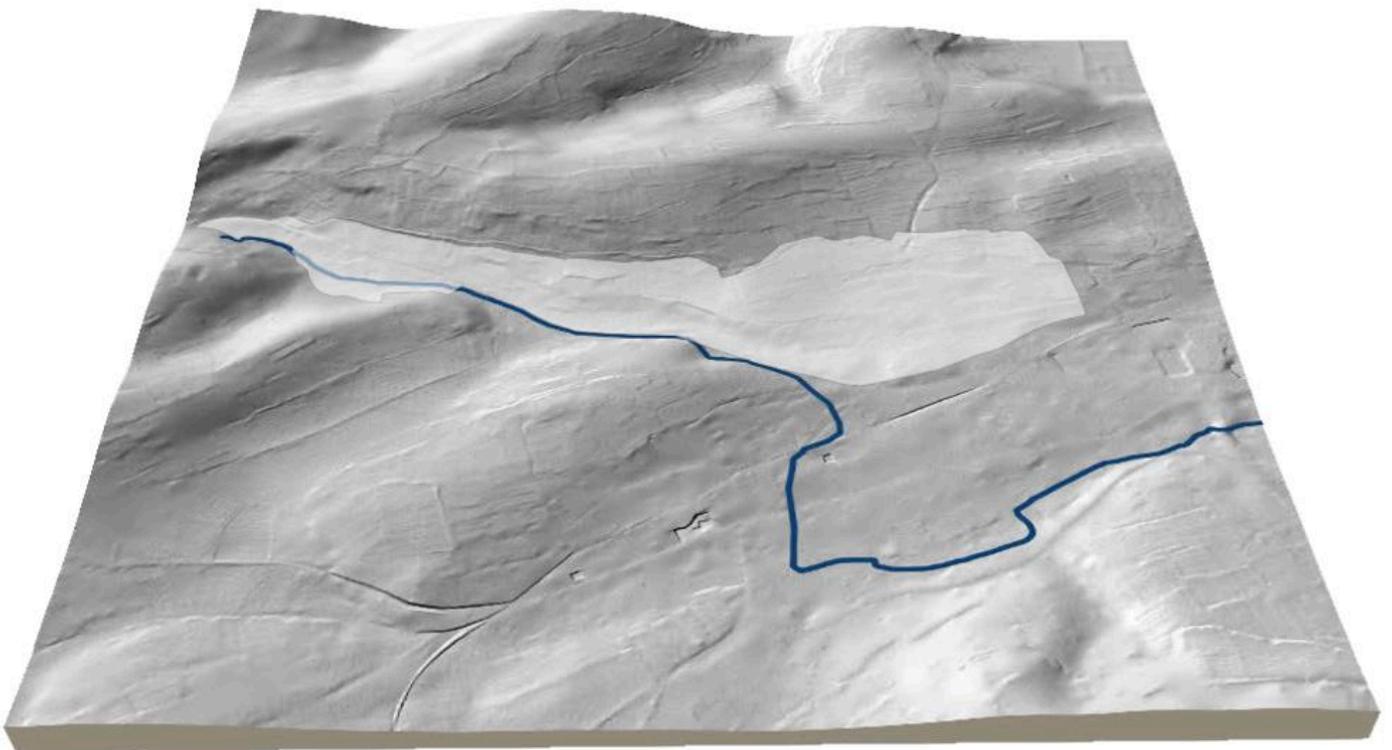
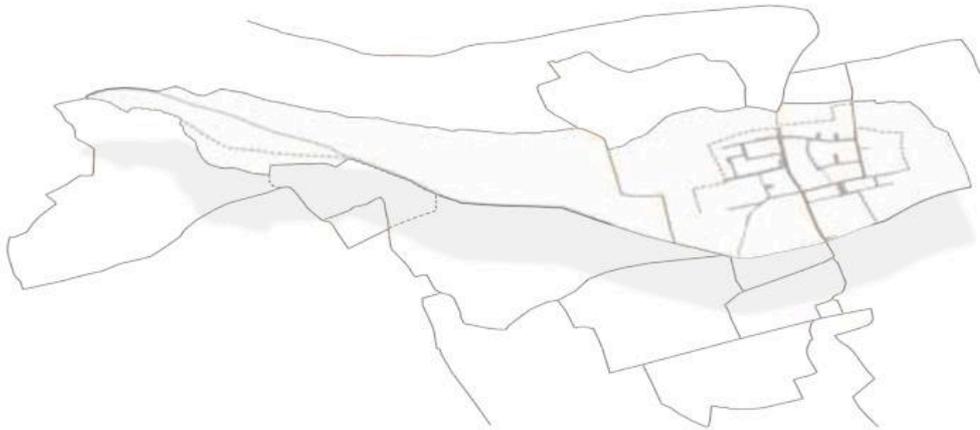
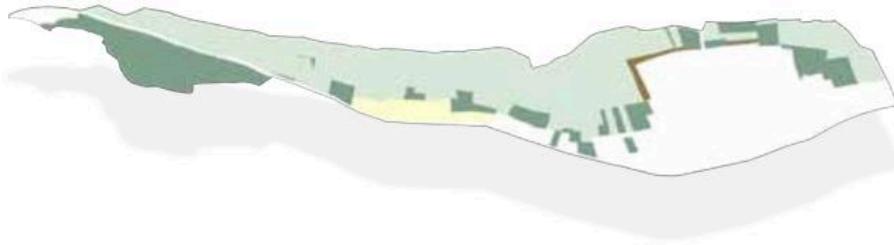
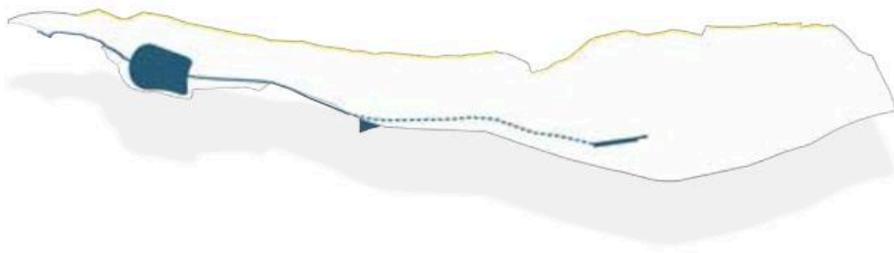
# PARCOURS AU FIL DU ROSENMEER DU VIGNOBLE À LA VILLE

01

ROSHEIM

BISCHOFFSHEIM





# DU VIGNOBLE À LA VILLE

## PARCOURS AU FIL DU ROSENMEER

Notre territoire d'étude s'étend du village de Rosenwiller à la ville de Rosheim, soit le sous-bassin versant Nord-Ouest du Rosenmeer.

Le site est marqué par le relief créé par le massif des Vosges. Alimenté par les eaux de pluies ruisselant sur les coteaux et les sources souterraines, la présence de l'eau se fait discrète mais reste bien présente. Les vignobles s'installent sur les coteaux orientés Sud, il reste de nombreux vergers en fond de vallée, le boisement occupe les crêtes et le versant orienté Nord.

Notre première intervention sur site nous a permis de relever les différents aménagements hydrauliques, de les quantifier et de les mesurer. Ces relevés nous ont permis d'identifier les enjeux de gestion de l'eau, de risques de crues et de coulées de boue, d'imperméabilisation des sols, de continuité des cheminements doux et des risques d'étalement urbain.

Dans le but de proposer un projet cohérent, nous avons travaillé selon plusieurs échelles, du sous-bassin jusqu'au détail d'aménagement de l'espace habité. L'hydrologie, en tant que ligne directrice de notre analyse, nous a amené à requestionner la mobilité, la transition entre espaces naturels

ruraux et urbains, l'espace public ainsi que la nature des sols en ville.

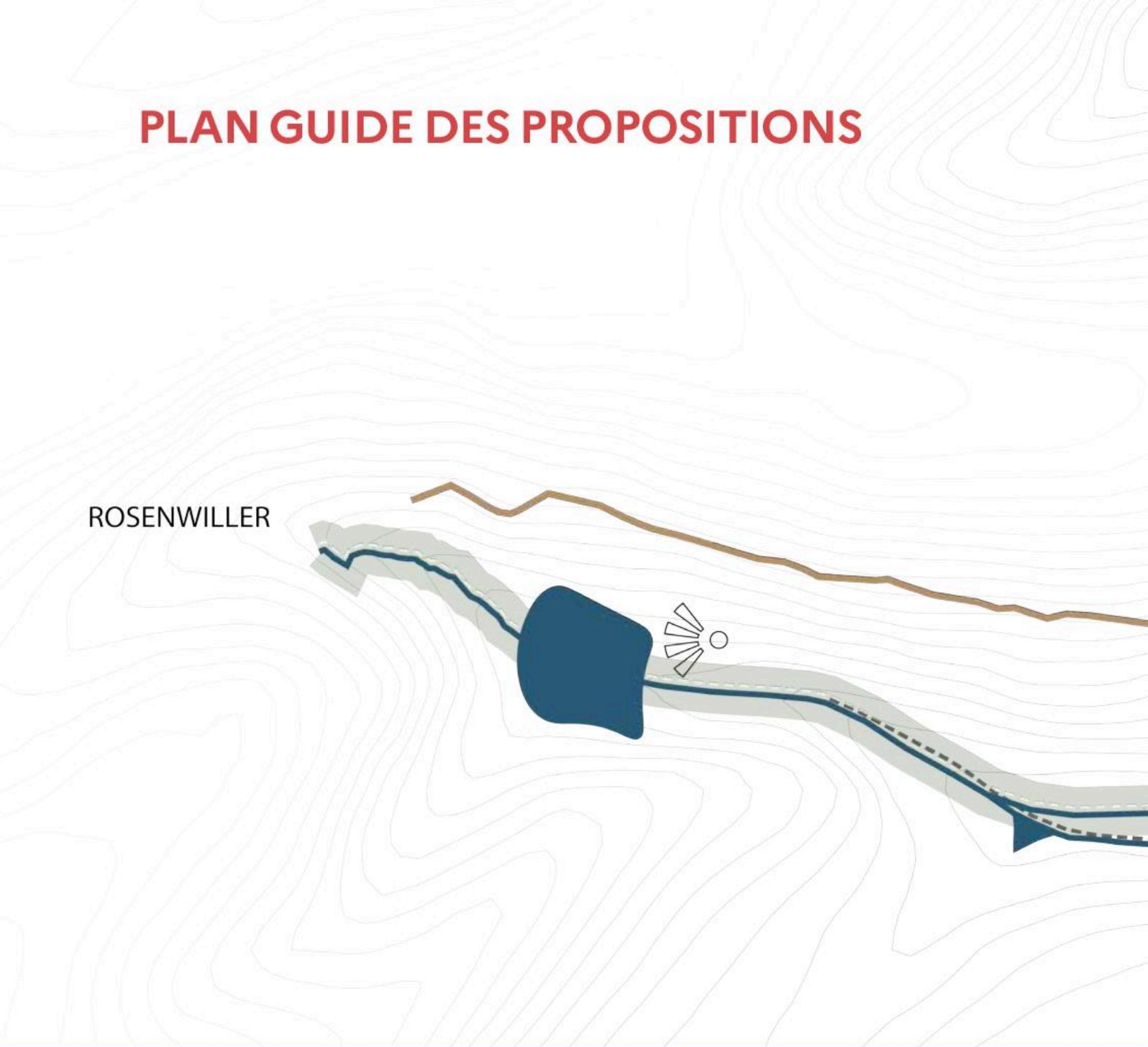
Nous avons conçu un plan guide à l'échelle du sous-bassin versant, qui tient compte des caractéristiques du territoire, de ses forces et ses qualités, mais aussi ses fragilités.

Au sein de ce schéma, nous avons travaillé plus en détail sur différents secteurs, pour proposer différents aménagements reliés par un parcours s'appuyant sur le cours du Rosenmeer.

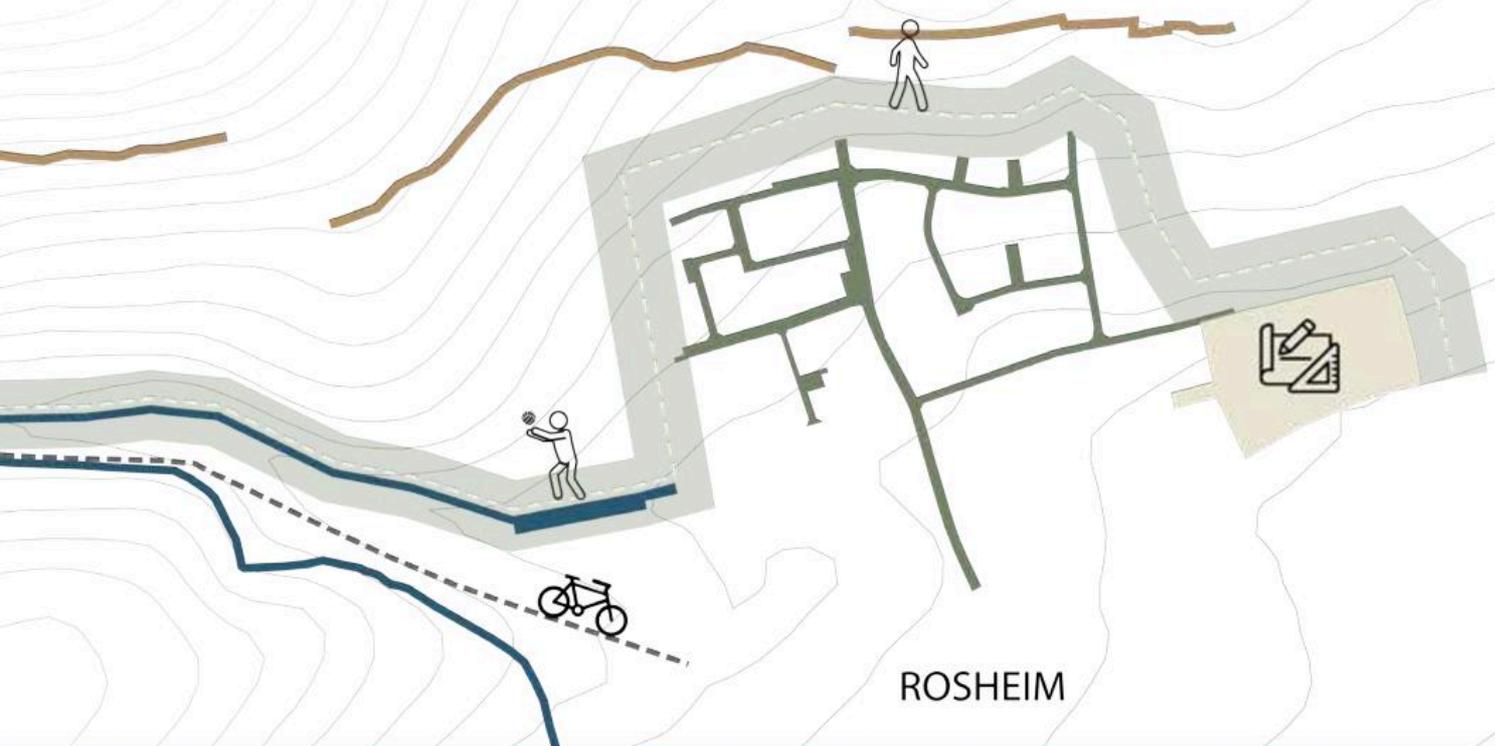
À partir des vergers de Rosenwiller, une zone humide et un ouvrage écrêteur permettent de prévenir les crues. Ils s'accompagnent de la création d'un cheminement doux permettant de rejoindre la fromagerie Siffert et la départementale D435, Route de Rosenwiller, qui est réaménagée pour sécuriser les modes de déplacement cyclables. Le parcours se poursuit sur les coteaux par la création d'un nouveau sentier accompagné par le Rosenmeer, restauré et remis dans son Talweg. Il intègre ensuite le bassin de stockage, réaménagé et mis en valeur, et se termine au sein du lotissement Nord de la ville, dont il vient redessiner la lisière et revaloriser les espaces publics.

# PLAN GUIDE DES PROPOSITIONS

ROSENWILLER



-  ZONE HUMIDE
-  TRAME VERTE
-  DÉSIMPERMÉABILISATION DES VOIES
-  RUISSEAU DU ROSENMEER
-  TRAITEMENT DU RUISSELLEMENT
-  RÉADAPTATION DE LA VOIE AUX MODES DOUX
-  CHEMIN PIÉTON ET CYCLABLE



AU FIL DU ROSENMEER



AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE FAVORISANT LES MODES DOUX



REQUALIFIER UN PAYSAGE AGRICOLE ET URBAIN



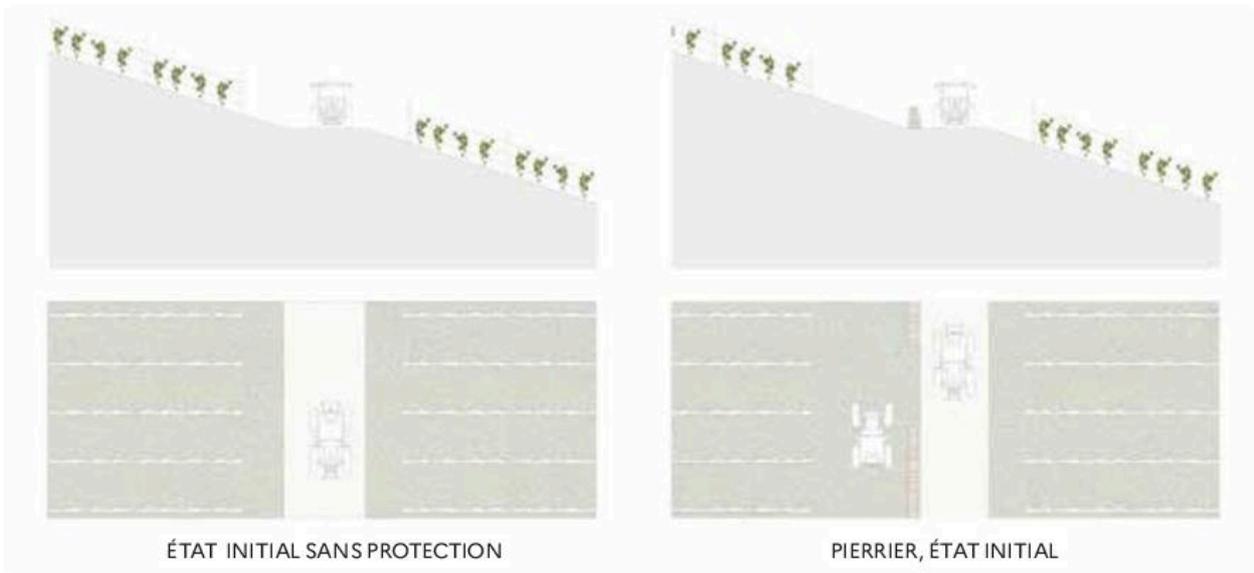
REDÉFINIR LES LIMITES DE LA VILLE



AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU QUARTIER

# AU FIL DU ROSENMEER\_





## FAIRE FACE AU RUISSELLEMENT ET AUX COULÉES DE BOUE

Le versant sud de la vallée du Rosenmeer, entre Rosenwiller et Rosheim, bénéficie d'un généreux ensoleillement et est favorable à la culture de vignes. Les rangées très rectilignes avec une forte déclivité, accentuent le ruissellement et les coulées de boue en cas d'orage.

Si la culture mécanisée actuelle nécessite une telle disposition des cultures, deux types de solutions sont proposées, pour diminuer ce risque : le ralentissement de l'eau en amont dans le vignoble, soit par des dispositifs de « pierrier »

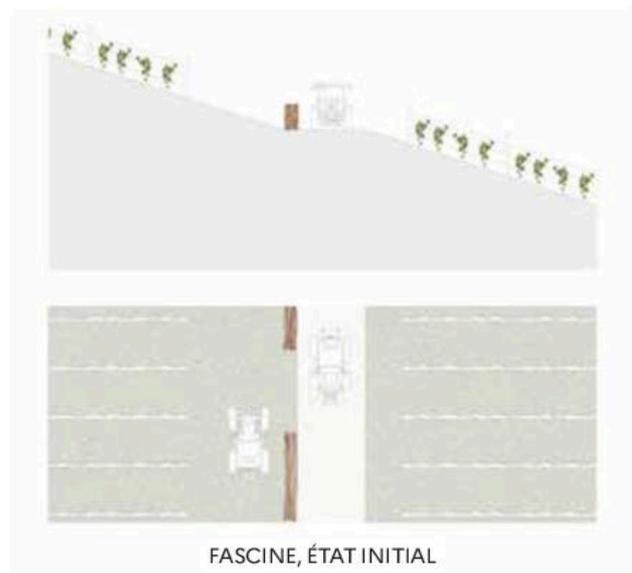
ou de fascine. Ces murs en pierre ou en bois mort permettent de retenir efficacement les boues lors d'épisodes orageux, disposés de façon horizontale à la pente, forment une barrière de protection efficace pour les sols.

Ces dispositifs sont placés le long d'un chemin existant, afin de limiter leur impact sur les exploitations et de permettre une circulation efficace des véhicules agricoles

Les matériaux utilisés pour réaliser ces protections sont issus de l'environnement immédiat. Les fascines sont réalisées à partir de bois issus de l'entretien des vignes ou des haies du village. Les pierres sont issues de carrières locales.



PIERRIER, COMBLÉ PAR LA BOUE



FASCINE, ÉTAT INITIAL

# AU FIL DU ROSENMEER

Le terrain de cette première zone d'étude est situé entre les villages de Rosenwiller et de Rosheim. La vallée est orientée selon un axe est-ouest. Le versant orienté au sud, bénéficiant d'un généreux ensoleillement est favorable à la culture de vignes. On y retrouve également quelques vergers, plutôt situés en fond de vallée. De l'autre côté, au versant orienté nord, on retrouve majoritairement des forêts. Le fond de vallée n'est plus occupé par le Rosenmeer, depuis qu'il a été canalisé dans des cunettes en béton pour le fonctionnement des moulins. Aujourd'hui, ceux-ci ont disparus, mais la rivière est toujours canalisée.

La gestion de l'eau est l'un des principaux enjeux de cette zone : il s'agit plus particulièrement de développer des dispositifs de prévention des crues et

de l'érosion. Situé en amont de Rosheim, l'endroit est particulièrement propice pour réaliser un stockage de l'excédent d'eau, en cas de risque de crue. Le deuxième grand enjeu, est de venir développer et favoriser la mobilité douce entre les deux villages, en permettant une meilleure cohabitation entre chaque type de mobilité. La voiture est aujourd'hui largement favorisée sur la départementale. Un dernier enjeu consiste à restaurer une biodiversité et renforcer la mosaïque de paysages différents, par la création d'une zone humide.

Différents dispositifs sont proposés pour répondre à ces enjeux. Dans l'ordre seront présentés : la restauration du Rosenmeer dans son Talweg, la création d'une digue de retenue et enfin la création d'une voie verte couplée à un aménagement

de la départementale.



VOIES EXISTANTES

VOIES NOUVELLEMENT CRÉÉES

Le Rosenmeer est actuellement canalisé dans des profils en béton, ce qui présente de nombreux désavantages. Le canal n'est pas perméable, l'eau ne peut pas s'infiltrer dans le sol, et le profil régulier de celui-ci accélère l'écoulement. En temps normal, le Rosenmeer charrie peu d'eau. Cependant, lors d'un épisode orageux, ce type d'ouvrage aggrave les crues et inondations en aval. Remettre le Rosenmeer dans son lit naturel et le reméandrer, présente de multiples avantages.



N 0m 50m

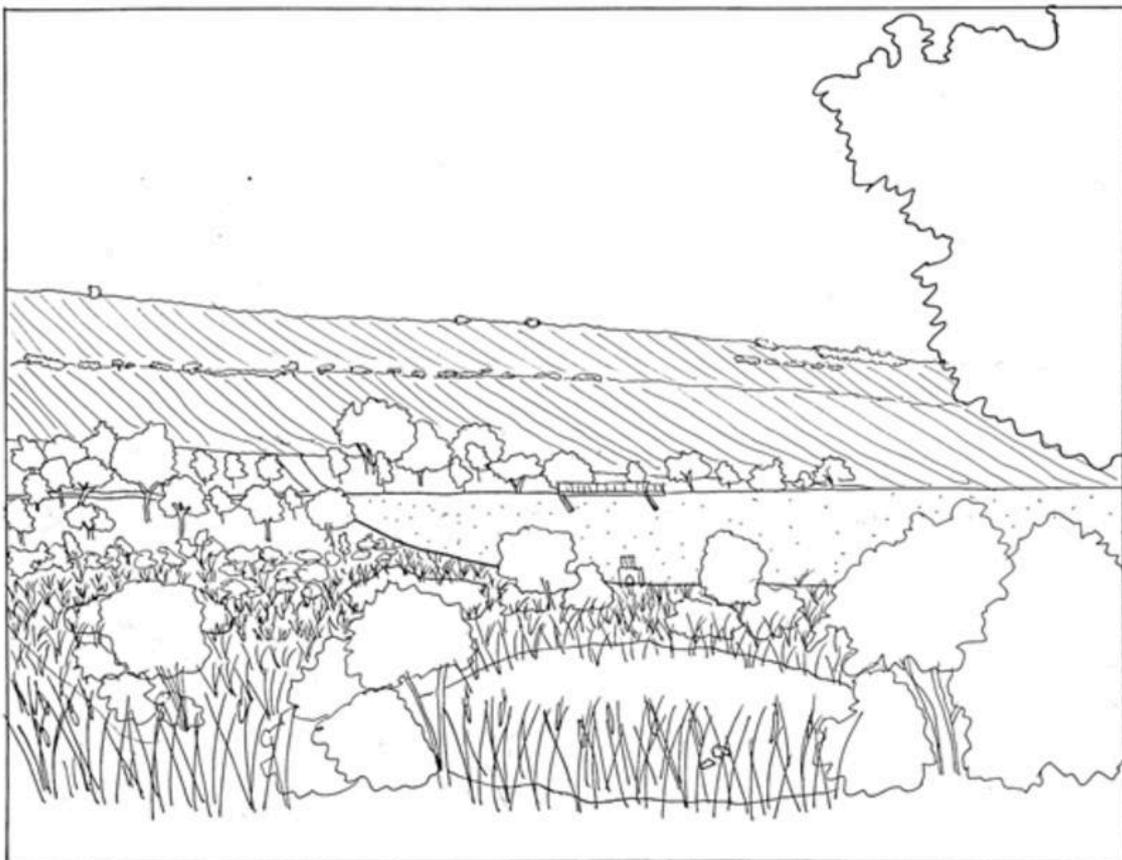
CARTE GLOBALE



On retrouve une surface perméable qui permet de faciliter l'absorption. Le reméandrage crée des boucles, qui ralentissent l'eau. Enfin, on favorise à nouveau la biodiversité aquatique et terrestre, qui trouve à nouveau un refuge favorable.

Cette renaturation, réalisée dans le Thalweg originel, permet à la rivière de retrouver une véritable ampleur mais permet aussi la création d'une zone humide, participant également la prévention des crues et la recharge des sols. Cette zone humide de niveau variable,

permet de diversifier la mosaïque de paysage et de démultiplier les habitats pour la faune et la flore. Cette diversité de paysage, déjà en partie existante, avec la forêt, les prairies et les vignes, est complétée par le renforcement des vergers déjà existants.



LA ZONE HUMIDE ET LE PAYSAGE DU VERSANT SUD, AVEC LE VIGNOBLE



LA ZONE HUMIDE ET LE VERGER



0m 10m

La digue ou « ouvrage écrêteur », fonctionne comme une retenue d'eau en cas d'épisode de pluie particulièrement violent. Cet ouvrage permet de contrôler le flux de l'eau : en temps normal, le flux n'est pas bloqué et l'eau circule librement vers le fond de la vallée ; lors d'un épisode orageux, la vanne est fermée et la digue retient l'eau. Voici quelques caractéristiques de cette digue : cette digue, d'une hauteur maximale de 4.5m, permet de

stocker un volume 14 500m<sup>3</sup> et assure un niveau de protection jusqu'à la crue trentennale. (cf. étude du SDEA)

En parallèle de son rôle de protection, cette digue accessible au public, offre une vue plongeante sur le paysage et un point d'observation sur la zone humide. Celle-ci est entretenue annuellement pour éviter le développement d'un boisement permettre à une végétation basse, de type roselière, de s'installer

ZONE HUMIDE ET DIGUE DE RETENUE durablement. En dehors de cet entretien annuel, la zone humide est un refuge, où les passants n'ont pas accès et où la faune et la flore se développent librement.

La digue, fait partie d'un ensemble de nouveaux cheminements, offrant un parcours dans les vergers et autour de la zone humide, permettant de l'observer à bonne distance. Ces cheminements sont accessibles depuis une voie verte, reliant la fromagerie à Rosenwiller.



N 0m 20m

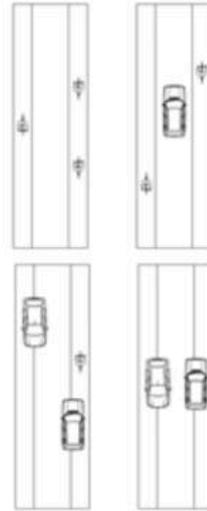
PARCOURS AUTOUR DE LA ZONE HUMIDE

L'un des autres enjeux de ce projet est de favoriser les mobilités douces entre Rosheim et Rosenwiller. Le cheminement actuel sur la départementale est dangereux pour les piétons et les cyclistes, ceci alors que les deux communes ne sont séparées que d'1,3km. Sur un premier tronçon, jusqu'à la fromagerie Siffert, le dispositif de « chaucidou » est proposé pour un meilleur partage de la route entre vélo et voiture.

Le chaucidou consiste à créer des bandes cyclables latérales d'au moins 1m50, de chaque côtés de la route, laissant alors une bande centrale d'environ 3m pour la circulation automobile, limitée à 50km/h. Dans ce dispositif, les cyclistes sont plus en sécurité : pour les éviter, les automobilistes doivent emprunter la bande centrale. Le marquage au sol prépare psychologiquement les automobilistes à rencontrer des vélos : ce qui permet une auto-adaptation du comportement et de la vitesse. Il en résulte alors un meilleur partage de la route

entre les différents usagers qui ne priorise pas un moyen de circulation par rapport à un autre. L'aménagement de pistes cyclables entre Rosheim et la fromagerie est rendu possible grâce à une pente moyenne relativement faible, (en moyenne 2%). En revanche, entre la fromagerie et Rosenwiller, la pente moyenne de la route atteint les 6%, il est donc préférable de

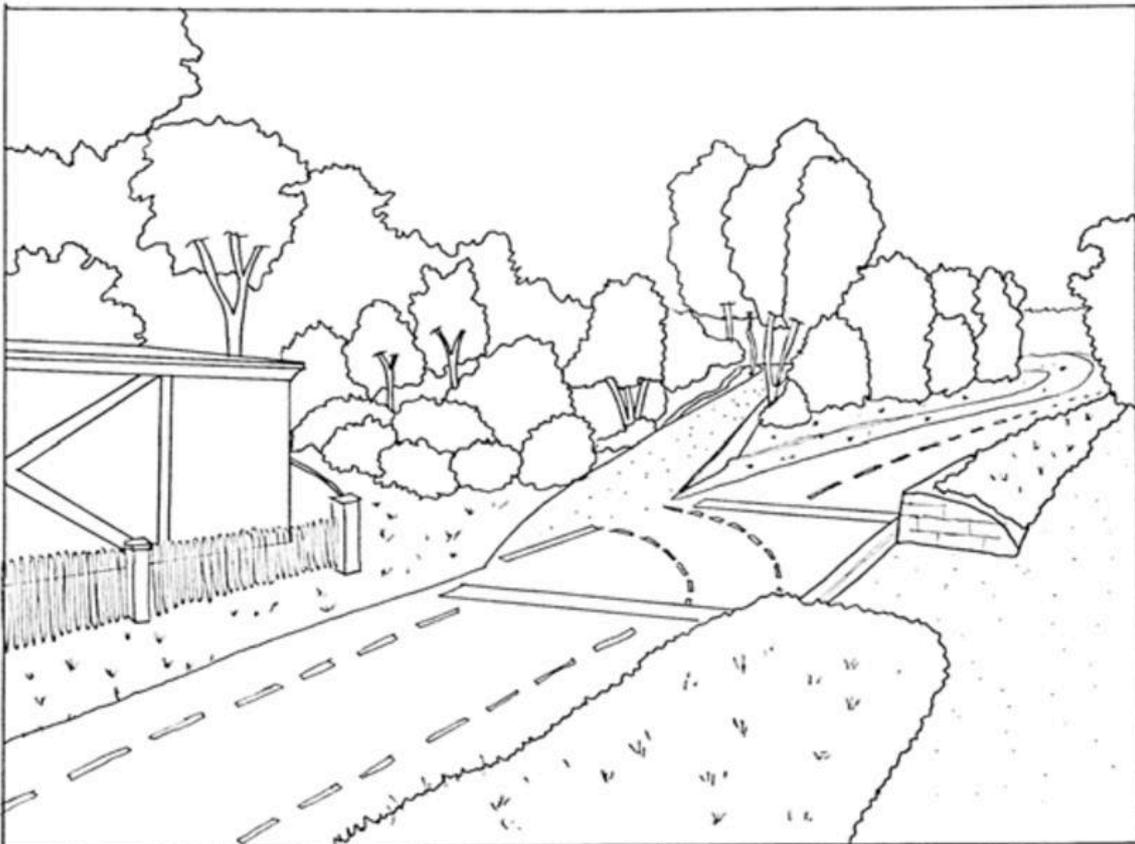
faire passer les vélos sur une voie alternative. Le tracé de cette voie verte, suit d'abord le Thalweg, puis rejoint un chemin déjà existant à Rosenwiller, au sein de vergers. La pente est ainsi plus douce, au plus près l'eau et éloignée de la circulation automobile, ce qui offre un cheminement praticable et agréable pour les cyclistes comme les piétons.



FONCTIONNEMENT DU CHAUCIDOU



INTERFACE ENTRE DÉPARTEMENTALE ET VOIE VERTE



INTERFACE ENTRE DEPARTEMENTALE ET VOIE VERTE



VERGER, CEUILLETTE DES FRUITS

La création de cette voie verte s'accompagne d'un renforcement des vergers : on encourage ainsi un paysage productif, on renforce les liens sociaux et on crée un parcours arboré pour la voie verte.

Au sein des vergers communaux se trouve un abri pour stocker outils, pressoir etc..., complété par une terrasse conviviale, qui permet de se retrouver, de s'asseoir et pique-niquer au milieu des arbres.



PONTON SUR LA RIVIÈRE

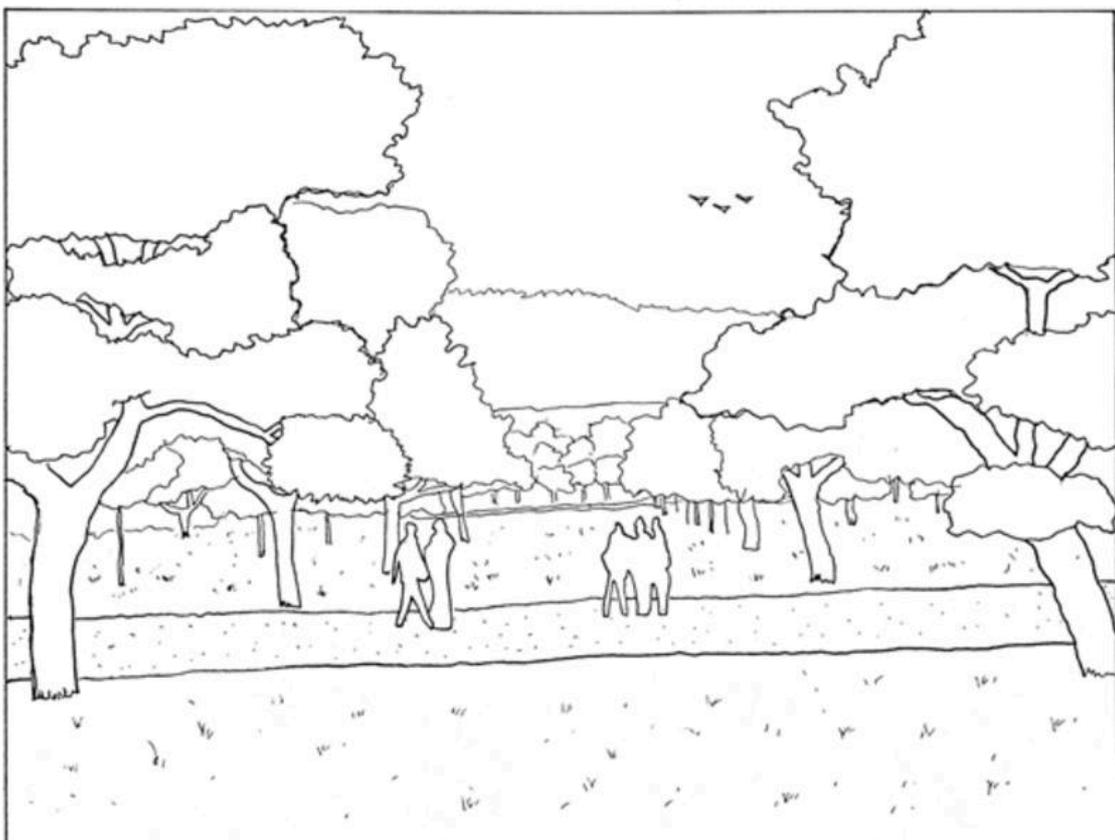


VOIE VERTE



SENTIER FORESTIER

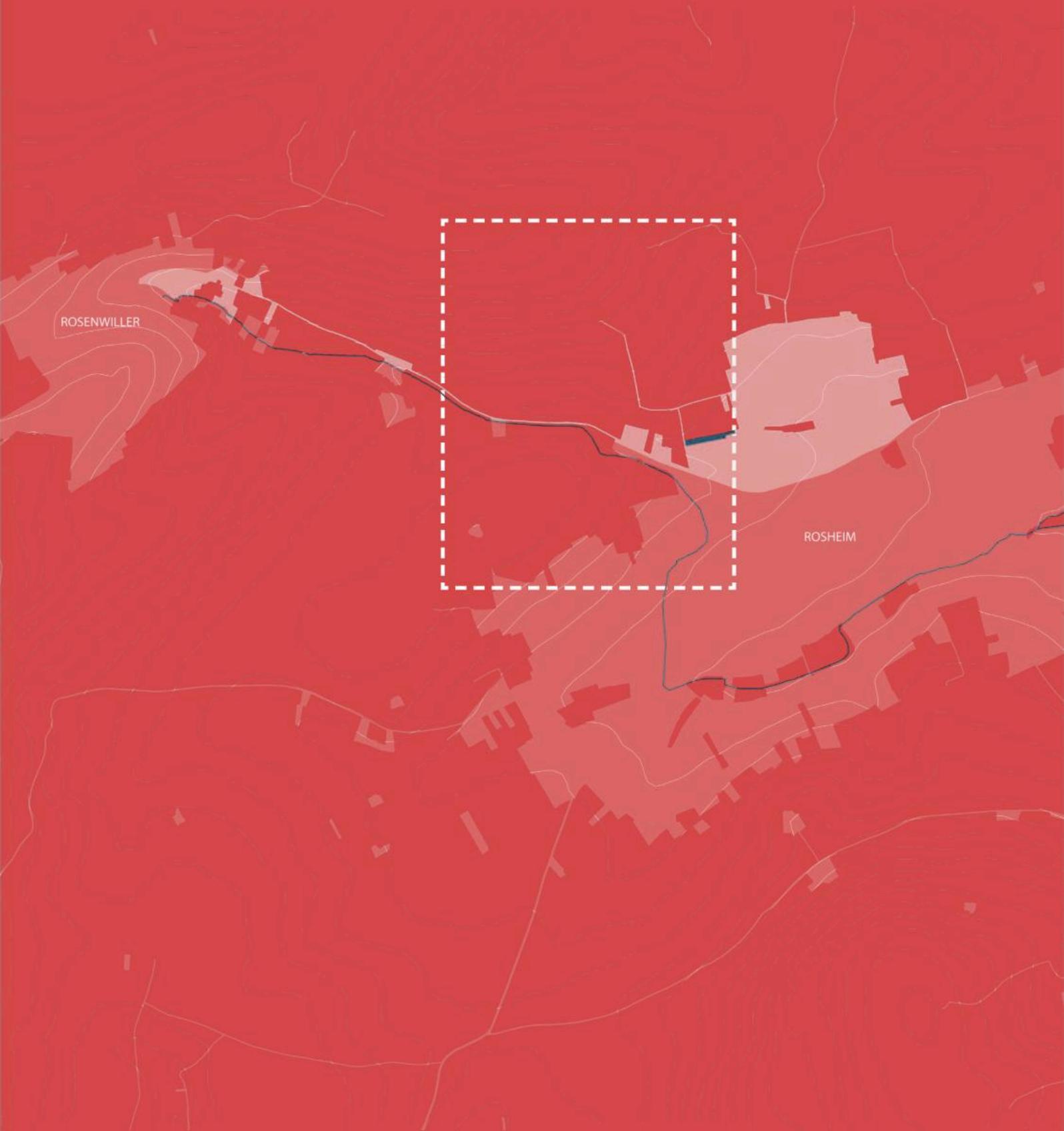
0m — 9m



LA VOIE VERTE AU SEIN DES VERGERS

# REQUALIFIER UN PAYSAGE AGRICOLE ET URBAIN\_

01



# REQUALIFIER UN PAYSAGE AGRICOLE ET URBAIN

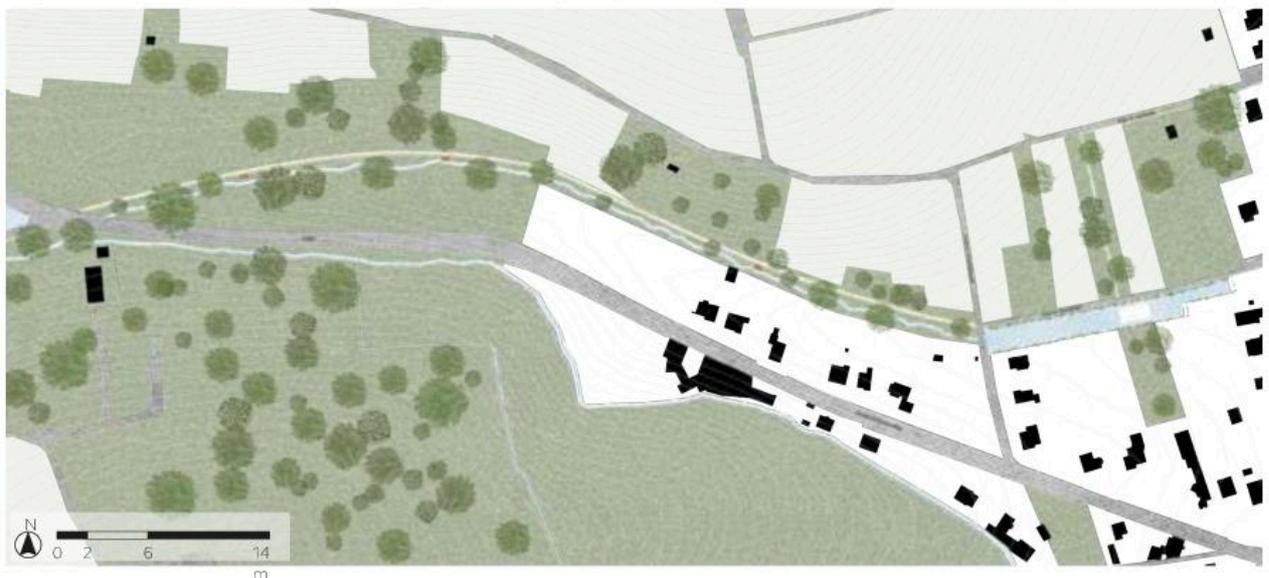
Le cours d'eau du Rosenmeer prend son origine au sein de la commune de Rosenwiller. Initialement, il a été créé dans le but principal d'approvisionner en eau les moulins et la ville de Rosheim, en utilisant des ruisseaux préexistants qui ont été déviés et canalisés. Actuellement, son alimentation provient des sources souterraines et du ruissellement des collines. Bien que largement transformé par des interventions humaines, il est visible en milieu rural, mais il disparaît dès lors qu'il franchit les limites de la commune de Rosheim au sein d'un réseau souterrain. La ville de Rosheim n'a

plus besoin de recevoir de l'eau en son centre, et les moulins ne sont plus opérationnels, ainsi, la fonction principale du ruisseau est de diriger l'eau vers la plaine.

L'artificialisation de ce cours d'eau amène plusieurs complications hydrologiques. Les parois et le fond bétonnés entravent l'infiltration de l'eau dans le sol, entraînant ainsi une augmentation exponentielle de son débit. En cas de fortes crues, cette quantité accrue pourrait créer des dommages dans la ville, dont les canalisations ont une capacité limitée.

Ce secteur mêlant urbanisme et activités agricoles est traversé par le Rosenmeer, dont le cours structure les aménagements proposés. La viticulture y occupe une place prépondérante. L'un des enjeux est ici aussi de rétablir des connexions entre Rosenwiller et Rosheim.

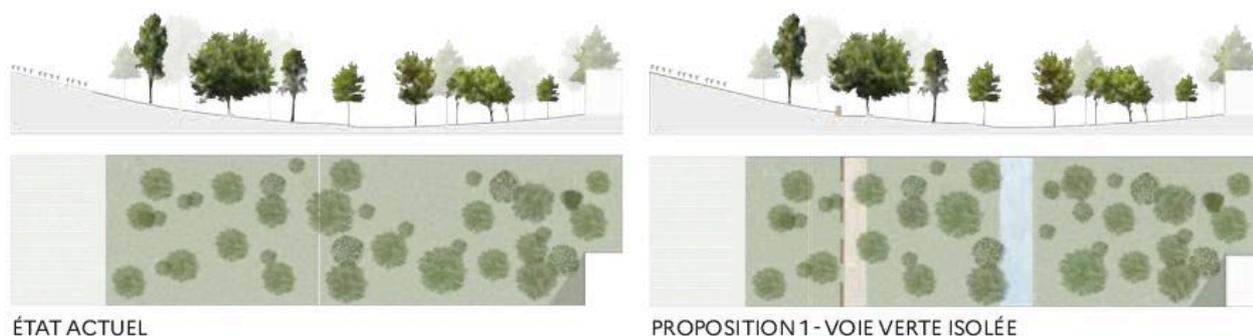
Ce projet occupe une position centrale en combinant la gestion de l'eau et l'établissement d'une liaison intercommunale et en améliorant les relations entre ruralité et urbanité. Il est détaillé en plusieurs aménagements à une échelle plus locale.



PLAN GUIDE - UN PAYSAGE AGRICOLE ET URBAIN REQUALIFIÉ

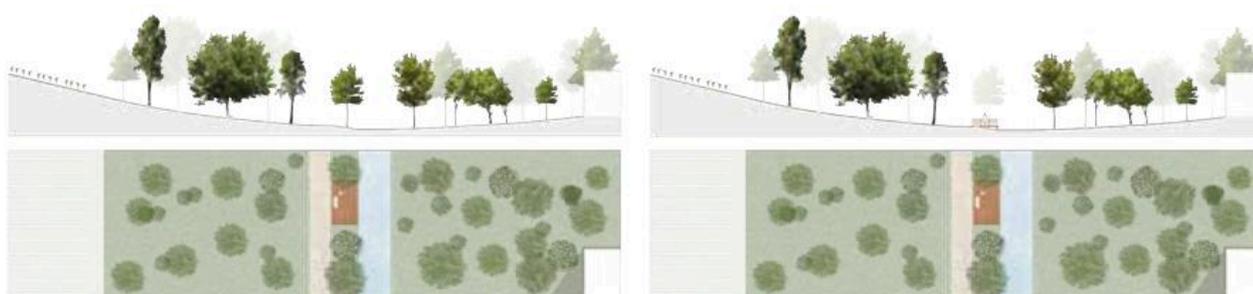
 ROSENMEER ET ZONE HUMIDE	 RÉSEAU VIAIRE
 VERGERS	 BÂTI
 VIGNOBLE	 VOIE PIÉTONNE ET CYCLISTE

Le premier aménagement est situé dans le Talweg au pied des coteaux exposés Sud. Les eaux qui ruissellent depuis les coteaux entraînent d'importantes coulées de boues dirigées vers la ville et la route de Rosenwiller (D435). En complément des solutions proposées en amont sur les chemins agricoles, il est nécessaire d'atténuer l'impact du ruissellement des eaux en bas du coteau et protéger ainsi les terres agricoles et les infrastructures urbaines.



ÉTAT ACTUEL

PROPOSITION 1 - VOIE VERTE ISOLÉE



PROPOSITION 2 - VOIE VERTE ACCOMPAGNÉE DU ROSENMEER

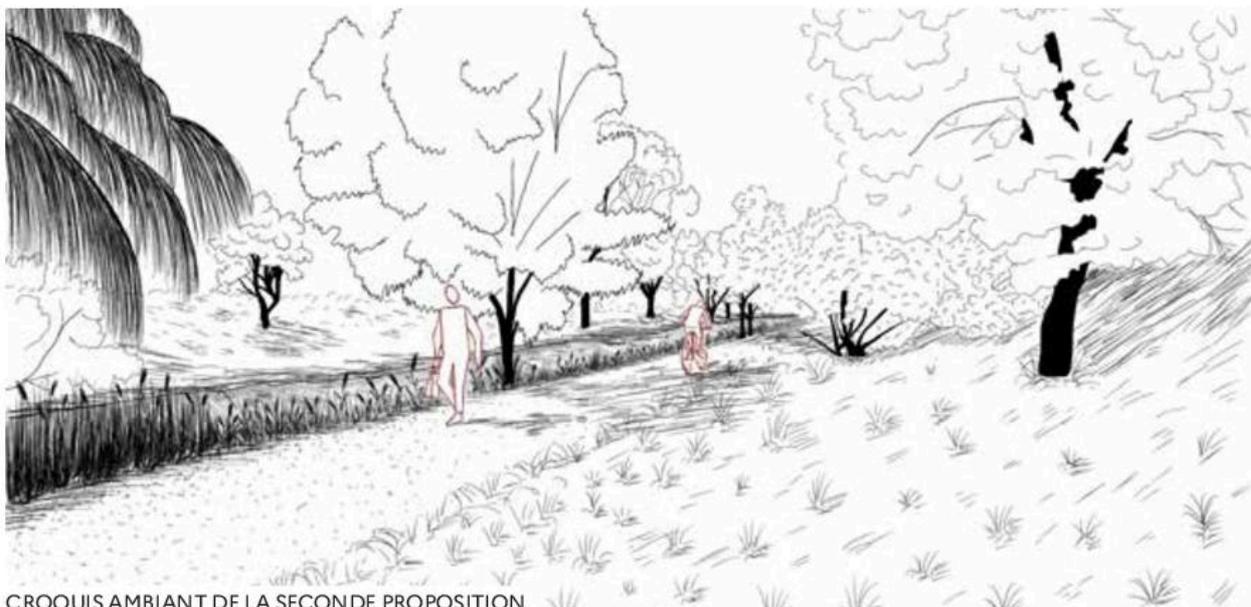


Le nouveau lit proposé pour le Rosenmeer permet d'accueillir les crues importantes et de protéger Rosheim de cette charge d'eau et de boue. Le ruisseau projeté débouche dans le bassin de stockage des eaux situé à l'ouest du lotissement, raccordé aux réseaux souterrains. L'ensemble du projet s'inscrit dans une approche de préservation des sols naturels, favorisant ainsi la filtration, le ralentissement et la réduction des débits et des quantités d'eau, grâce à l'infiltration à travers l'espace créé par le ruisseau. Cette démarche contribue à minimiser l'impact des pluies sur les cultures et l'environnement tout en

améliorant la gestion globale des eaux dans la région. Elle vise également à conserver l'eau dans les sols pour les périodes de sécheresse.

Un autre enjeu crucial dans ce secteur réside dans l'établissement d'une liaison sécurisée entre les communes pour les piétons et les cyclistes. Cette nouvelle voie serait associée au nouveau cours du Rosenmeer, ajoutant ainsi une dimension paisible et naturelle au parcours. De plus, cette voie piétonne et cyclable viendrait compléter le réseau de sentiers pédestres déjà existant sur la communauté de commune.

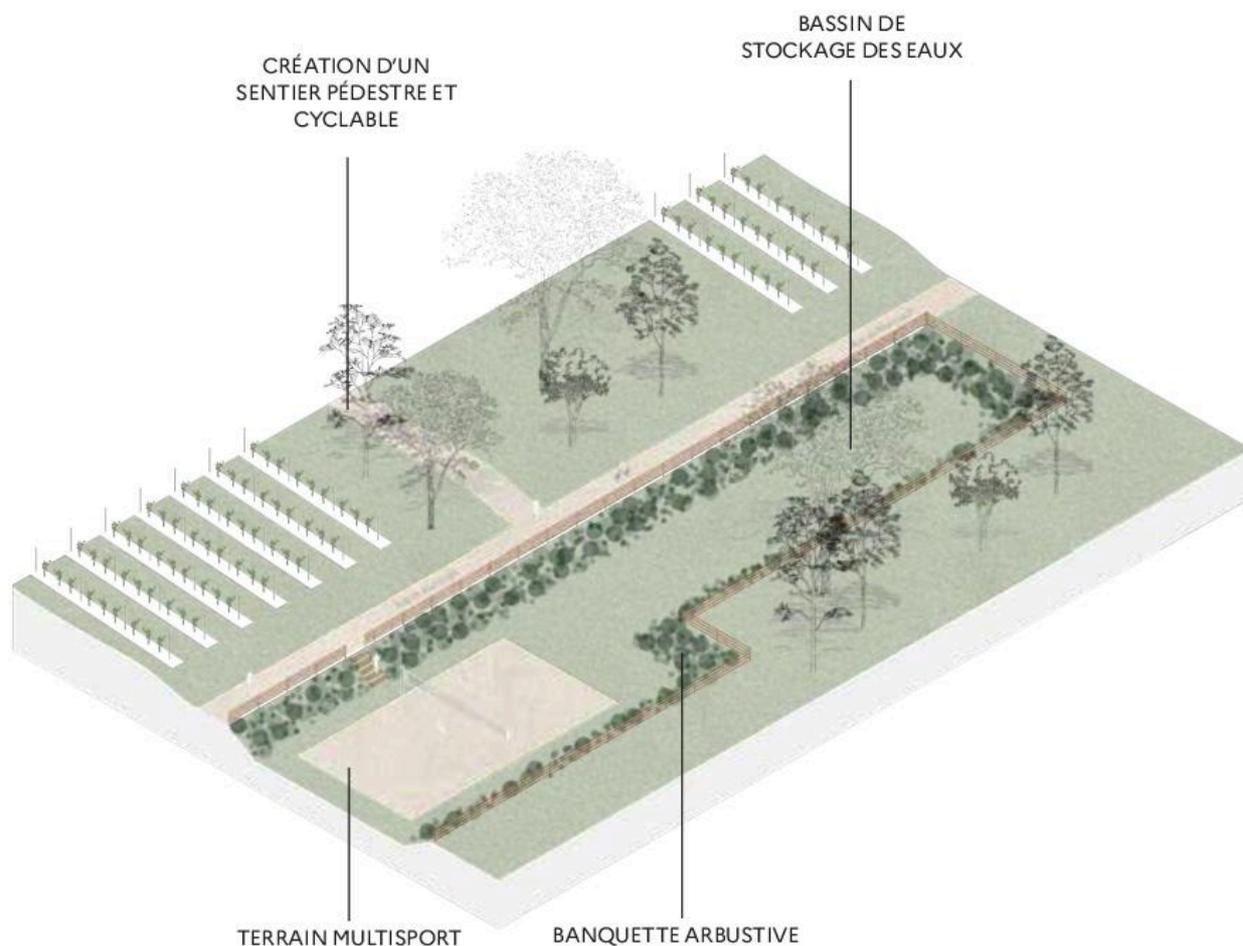
Pour enrichir l'expérience, des belvédères seraient aménagés le long du parcours, offrant ainsi des points d'observation privilégiés pour contempler la biodiversité favorisée par ces aménagements aux abords de la ville. Cette approche immersive encourage la cohabitation entre la vie urbaine et les écosystèmes environnants, contribuant ainsi à renforcer le lien entre les habitants et leur environnement naturel.



CROQUIS AMBIANT DE LA SECONDE PROPOSITION

En dernier lieu, cette trame verte et bleue jouerait un rôle clé dans la délimitation de l'espace urbain, grâce à son épaisseur et la présence abondante de végétation. Cette configuration créerait une transition harmonieuse entre l'environnement urbain et le domaine viticole environnant. L'implantation de végétation aurait un double impact en établissant une zone ombragée, génératrice de fraîcheur bénéfique pour la ville. Cette initiative contribuerait ainsi à promouvoir un environnement urbain plus agréable, durable et en symbiose avec la nature environnante.

### UN BASSIN DE STOCKAGE DES EAUX RÉAMÉNAGÉ : UN DOUBLE USAGE AU SERVICE DE LA VILLE



BASSIN DE STOCKAGE DES EAUX RÉAMÉNAGÉ ET REVALORISÉ

BASSIN DE STOCKAGE DES EAUX RÉAMÉNAGÉ ET REVALORISÉ

É  
T  
A  
T  
  
A  
C  
T  
U  
E  
L



En lisière du lotissement, un bassin engazonné a été aménagé dans le but de recevoir et stocker l'eau provenant des ruissellements. Actuellement, cette zone remplit la fonction essentielle de concentrer l'eau en cas de fortes crues, agissant ainsi comme une mesure de protection pour le centre de la ville. La capacité de stockage du bassin approche les 3000 m<sup>3</sup>.

É  
T  
A  
T  
  
P  
R  
O  
J  
E  
T  
É



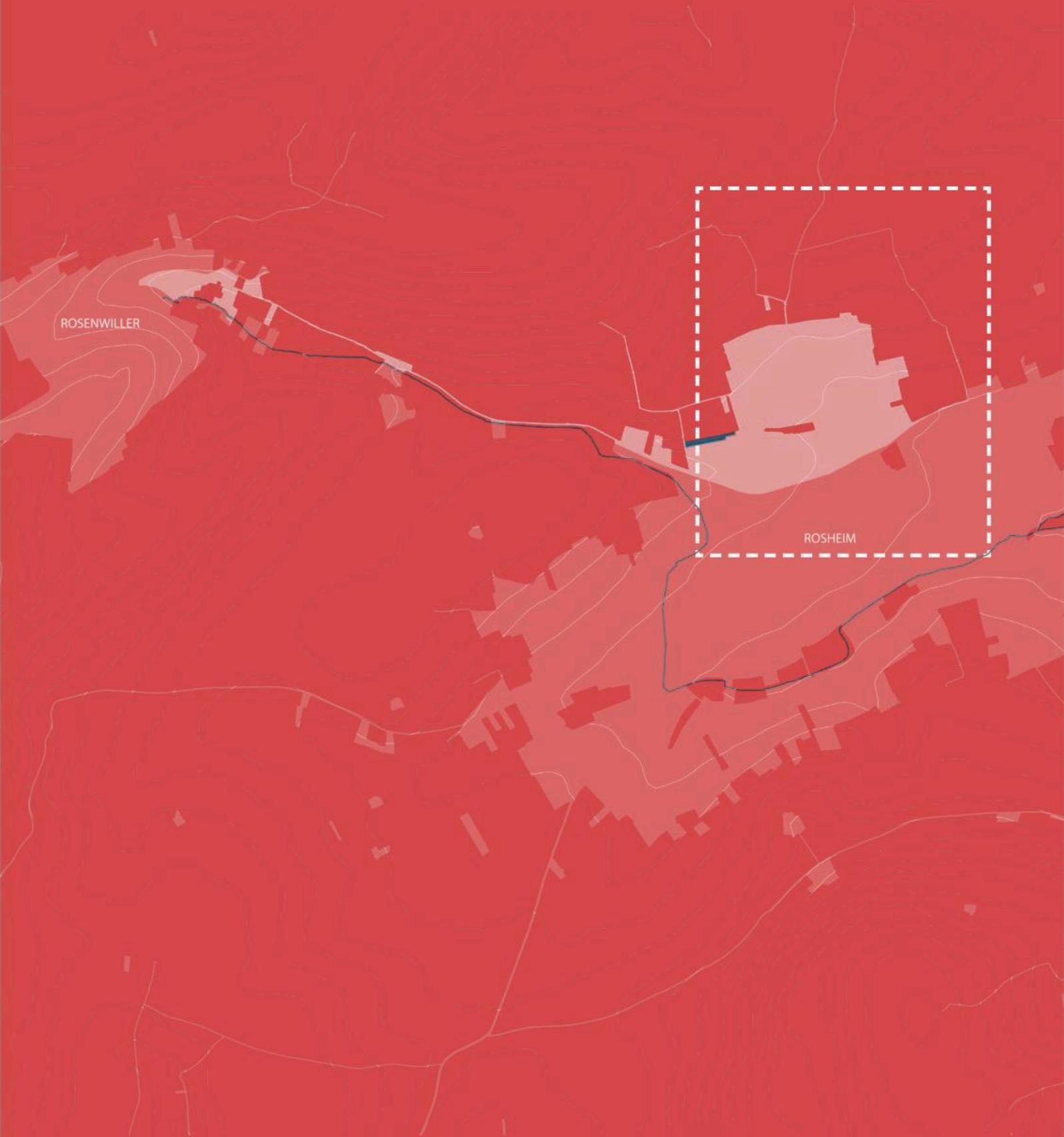
Dans le but d'assurer la sécurité des promeneurs, le bassin est actuellement clôturé ce qui le rend inhospitalier et sans autre utilité que la rétention d'eau. Cependant, il présente un potentiel d'aménagement significatif sans entraver sa fonction principale. Il pourrait également accueillir des utilisations compatibles avec une présence intermittente d'eau, ouvrant ainsi la porte à des possibilités d'aménagement polyvalentes.

Des marches installées sur le talus pourraient donner accès à un terrain multisport, notamment destiné au Volleyball. Le revêtement de ce terrain serait spécialement conçu pour résister à la présence d'eau. Les barrières existantes seraient remplacées par des garde-corps plus bas, mais tout aussi sécurisés, favorisant une meilleure intégration visuelle du bassin dans son environnement.



Les pentes du bassin seraient aménagées et végétalisées à l'aide de banquettes arbustives, qui contribueraient non seulement à embellir l'espace, mais également à renforcer sa valeur écologique, créant ainsi un environnement harmonieux et accueillant.

# REDÉFINIR LES LIMITES DE LA VILLE\_



# LA LISIÈRE VÉGÉTALE

Il n'y a aujourd'hui pas de réelle limite entre la ville et l'espace viticole. Nous avons imaginé une lisière végétale autour du quartier qui pourrait définir les contours de la ville de manière pérenne et qualitative. Cette lisière accueillera alors un chemin de promenade, reliant celui longeant le Rosenmeer à la voie verte. Elle permet aussi, à certains endroits, d'accueillir des installations permettant de mieux prévenir les crues et les coulées de boues.



PROMENADE DANS LA LISIÈRE VÉGÉTALE

A l'ouest du lotissement, nous avons imaginés une promenade arborée qui permet de distancer l'espace viticole des habitations. Ce chemin de lisière permet aussi de relier les parcours de randonnée existants dans le vignoble sans passer par les rues. Nous proposons aussi l'ajout d'une haie végétale (haie vive ou haie de bois mort) le long des vignes, servant à la fois à enrichir la biodiversité animale et à retenir les eaux de ruissellement quand elle est en bas de pente.

LA LISIÈRE OUEST



AVEC UNE HAIE VIVE



AVEC UNE HAIE DE BOIS MORT



AVEC UNE TRANCHÉE DRAINANTE

Au nord du lotissement, l'eau descendant des coteaux est gérée grâce à la création de deux terrasses, de l'installation de haie de bois morts et de plantations arborés, qui ralentissent l'eau et permettent une meilleure infiltration. Nous proposons aussi l'ajout d'une noue ou d'une tranchée drainante, pour retenir encore davantage d'eau. Cette lisière est aussi parcourue par le chemin de promenade et elle se prolonge sur tout le contour du lotissement et continue jusqu'à rejoindre la voie verte au niveau de la roseraie.

LA LISIÈRE NORD



AVEC UNE HAIE VIVE



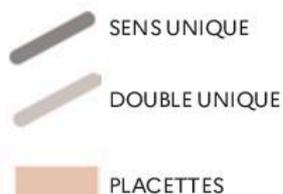
AVEC UNE NOUE



AVEC UNE TRANCHÉE DRAINANTE

# LE RÉSEAU VIAIRE

Les espaces public du lotissement existants sont totalement minéralisés, dominés par la voiture, et ils manquent d'ombrage et de fraîcheur. Afin de retrouver des qualités d'usage et de confort, nous proposons de revoir la circulation à l'intérieur du lotissement, et l'aménagement de rues à sens unique limitées à 30 km/h. Ce changement rallonge les trajets d'une minute maximum, mais amène plus de tranquillité, de végétation et de calme dans les rues.



Le lotissement étant situé en bas du coteau, il reçoit les eaux de pluie qui ruissellent et qui ne parviennent pas à s'infiltrer dans les sols. Pour prévenir les coulées de boues et les inondations, nous associons des noues en haut du quartier et des bandes végétales dans les rues horizontales. Nous proposons alors trois options d'aménagements pour les voies horizontales est-ouest:

## OPTION 1

Des rues qui conservent leurs revêtements actuel, en organisant le stationnement de manière à permettre la plantation d'arbres d'alignement et la création de surface de sol perméable : 8 % de la surface des rues serait ainsi désimperméabilisée, soit 1051 m<sup>2</sup> (l'équivalent de la place de la mairie de Rosheim).



## OPTION 2

Des rues similaires, mais qui disposent d'une noue d'infiltration en plus des arbres. Avec cette solution, c'est 50% de la surface des rues qui est désimperméabilisée, soit 6570 m<sup>2</sup> (presque l'équivalent d'un stade de foot).



## OPTION 3

Dans la dernière option, nous proposons la création de voies partagées où cohabitent piétons cycles et voitures. Des arbres seraient aussi plantés de chaque côté de la voie, dans des bandes végétalisées, afin d'apporter des sols perméables mais aussi de créer de la fraîcheur et de l'ombre dans les rues. Cette solution nous permet de perméabiliser 60% de la surface des rues du lotissement, soit 7884 m<sup>2</sup>.



UNE VOIE PARTAGÉE



PLAN DE CIRCULATION



AMÉNAGEMENT DES PLACETTES

Dans les options 2 et 3, le stationnement est enlevé de rues, et nous proposons de créer quelques poches de stationnement dans les 5 placettes et une plus grande place au cœur du quartier, le tout sur des sols désimperméabilisés. Pour les petites placettes, nous proposons la création de 5 à 7 places de stationnements, et l'ajout d'arbres, en fonction de la superficie de chacune des placettes, la mise en place d'un sol alvéolé végétalisé, qui permet l'infiltration de l'eau tout en étant carrossable. On pourrait donc, sur l'ensemble de ces placettes, créer 30 places de stationnement.

Le quartier manque aujourd'hui de lieu d'échange et de rencontre pour les habitants. Nous proposons une place centrale qui rassemble les habitants dans un espace végétalisé et arboré qui pourrait accueillir, par exemple, un terrain de pétanque, et intégrer quelques places de stationnement et des équipements pour le stationnement des vélos.



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE CENTRALE

# UN NOUVEAU QUARTIER

Les cartes historiques de Rosheim montrent que la ville s'est étendue ces dernières décennies sur les terres agricoles et viticoles, ce qui témoigne de l'attractivité des petites villes du piémont vosgien. Nous proposons ici un aménagement dans les ZAU (Zones A Urbaniser) définies dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme), qui soit moins consommateur d'espace, avec des lisières mieux définies avec l'espace viticole, des espaces publics plus accueillants, tout en maintenant la même qualité de cadre de vie et d'accessibilité.

Nous proposons d'installer des maisons en bande, une typologie proche de celle de la maison individuelle, avec un espace extérieur privé pour chacun, mais moins consommatrice de sol. Cela nous permet de créer 73 maisons individuelles (mitoyennes, en

bandes ou isolées) soit une densité de 27 logements par hectare (25 logements par hectare demandés dans les Orientations d'Aménagement du PLU).

Nous proposons de concentrer les stationnements dans deux poches contenant 144 places de stationnement, soit 2 places par logement. Les habitants auront au maximum 2 min 30 de marche entre leur logement et le parking. Les autres rues sont carrossables, elles n'offrent pas le stationnement mais permettent la dépose, et assurent l'accès des véhicules d'urgences. Cette organisation permet la création de rues plus arborées, ombragées et sécurisées pour les enfants.

La lisière végétale que nous proposons d'installer entre lotissement et vignes, est

prolongées autour de ce nouveau quartier (une demande figurant dans les OAP). Cette lisière relie le lotissement à la voie verte par un chemin de promenade. Le segment nord s'accompagne de deux noues, qui permettent de capter et d'infiltrer les eaux de pluies venant des coteaux. Le terrain étant en pente nous devons aussi prévoir des aménagements hydrauliques au cœur du quartier.



0 25 50 75m



PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT DE LA ZAU



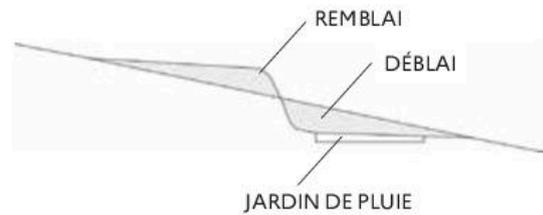
INSERTION DANS LA PENTE - COUPE TRANSVERSALE



TRANSITION ENTRE LES DEUX QUARTIERS - COUPE LONGITUDINALE

## PLACE CENTRALE

Comme dans le lotissement existant, nous proposons une place centrale qui rassemble les habitants du quartier, et intègre un jardin de pluie. La place est divisée en deux terrasses pour une meilleure infiltration de l'eau de pluie et pour accueillir une aire de jeu pour enfants. Le projet de place conserve un maximum d'arbres existants.



CRÉATION DES TERRASSES DANS LA PENTE



PLACE CENTRALE, AIRE DE JEU, JARDIN DE PLUIE

ROSENWILLER

